

cejourdhui sixieme jour de messidor l'antroieme¹ delarepubliquefrançaise une Et indivisible aonzeheures du Matin pardevans nous ambroise Canu² Et felix Bouillet officies municipaux Elus levingt Six floreal l'an troisieme³ de la republique pour constater les naissances et mariages deces des citoyens Est comparu En la maison commune Maris catherine thiberge Sage femme jurer domiciliere En la municipalité dheudicourt Assistté de laurant du montierjournalier agée de Soixante et Sixans, et avec geunevieve Soulite Boutonniere ages de cinquante neuf ans tous deux demeurant dans le departement de l'Eure Municipalité dheudicourt laquele Maris thiberge Sage femme, Nous a déclaré que, Maris catherine lepert fille de Joseph lepert, Et de maris magdeleine Breant Sespere Et Mére est ages de trente sixans Estacouches dun Enfant male aujourdhuÿ heure susdite dun Enfant naturel Situes En Sa maison Encette commune, et que laurant du montier, et genevieve Soutils nous a presenté auquel onet donné le prenom de laurant, Dapres cette declaration que les citoyens susnommes ont Seritifiéconforme alaverité Et la representation qui nous a été fait de l'enfant de nommé, nous a vons rédigé en vertudes pouvoirs qui nous sonts de leguer le present acte, que laditte Maris catherine thiberge Sage femme, Et Laurant dumontier, genevieve Soulits a Signe a vecnous exepte Laurant dumontier Nousa déclaré ne Savoire Signe ; faite a la Maison commune dheudicourt ceJour moisanci dessus

M-C thiberge
genevieve sutil
Canu
Bouillet off

¹ 24 juin 1795

² Laboureur, élu député du Tiers Etat de la paroisse au bailliage de Gisors.

³ 25 avril 1795